

Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

S.A.F.P.T
Section locale
LA GARDE
Rue Raspail
83130 LA GARDE

COMITE TECHNIQUE DU 04 MAI 2022

Plusieurs ordres du jour étaient au programme de ce Comité technique :

-EFFECTIFS : en premier lieu, la modification du cadre des effectifs Ville et CCAS qui intervient régulièrement afin de mettre à jour et en corrélation le nombre d'agents et les grades sur notre Commune.

-CHANGEMENTS DE SERVICES : il a été ensuite question de la réorganisation de deux services où le SAFPT a demandé le rôle de l'agent nouvellement rattaché et s'il avait connaissance de ce changement (ODPC)...

Pour le second service concerné, celui des Ressources Humaines, la réorganisation porte sur la désignation de référents afin de répartir au mieux la charge de travail. A cet effet, le SAFPT a regretté la difficulté ou les délais très longs exprimés par les agents pour avoir un interlocuteur à la RH. Il a notamment souligné le manque de retour pour les agents qui demande des simulations avant de partir à la retraite. La réponse faite porte sur le manque d'effectifs du service RH qui ne permet pas de prendre ces demandes en compte. Seules sont traitées les cas des agents qui partent à la retraite dans l'année.

-DROIT DE GREVE : autre concertation et comme les textes le prévoient, certains services ont un encadrement du droit de grève. Afin de se mettre en règle avec la Législation et après un premier travail lors du précédent CT, un protocole d'accord a été établi. Le SAFPT a demandé des précisions sur ce protocole, notamment sur le nombre d'agents jugés nécessaires pour assurer le service minimum à ce jour et par conséquent, si cette base a été conservée.

Les tableaux proposés tiennent compte des besoins véritables mais il semble parfois difficile de pratiquer cela actuellement. Le SAFPT avait avancé la possibilité de constituer un « vivier » de volontaires mais celle-ci ne semble s'appliquer qu'aux services de l'Etat.

Le SAFPT a demandé que le protocole soit complété par la mention « *Fermeture le cas échéant du service restauration selon les circonstances exceptionnelles et l'ampleur de la grève* » pour les services concernés !

Une note avec les modalités pour l'encadrement du droit de grève sera faite à tous les agents concernés par cette disposition...

-CLAE : la reprise en régie de l'activité de service public gérée par le CLAE était également à l'ordre du jour. Cette solution permet d'éviter une mise en concurrence et ainsi de garder le personnel, comme cela aurait été le cas avec une délégation de service public ! Le SAFPT a reçu l'assurance que l'ensemble des agents en CDI seront repris pour être intégrés sans perte de salaires.

-INDEMNITES : suite à l'intervention du SAFPT lors d'une précédente réunion, les Indemnités forfaitaires de déplacement (agents utilisant leur VL pour se déplacer pendant leur travail) pourraient être de deux sortes : soit aux frais réels soit avec indemnisation forfaitaire.

Une étude est donc en cours pour les agents afin de connaître ce qui serait le plus avantageux selon leur cas !

Au cours des questions diverses :

-le SAFPT a évoqué le changement des heures travaillées le 1^{er} mai (heures rémunérées doubles). Cette mesure étant trop récente certaines vérifications sont en cours (nationalement) de par le fait d'absence d'un Décret d'application ! Affaire à suivre...

-les agents concernés par les modifications intervenus au niveau des échelons au mois de janvier dernier devraient avoir leur arrêté au cours de l'année, sans plus de précision. La revalorisation issue de l'augmentation du SMIC sera directement répercuté sans besoin d'Arrêtés !

-le SAFPT a également fait part de l'inquiétude des personnels de la Résidence Marie CURIE suite au schéma directeur et stratégique de l'action municipale sociale. Les représentants de la Collectivité se sont voulus rassurants sur le sujet avec aucune charge de travail supplémentaire pour ces agents.

Nous travaillons également pour les Elections professionnelles qui auront lieu le 8 décembre prochain et pour lesquelles le SAFPT espère être de nouveau présent malgré les difficultés à trouver les agents voulant bien figurer sur nos listes !

Le SAFPT profite de cet écrit pour vous informer du toilettage de son site local. Vous pouvez le retrouver sur :

[http:// safptlocal83130.free.fr](http://safptlocal83130.free.fr)
SAFPT local La Garde (Facebook)